



LE PONT-NEUF

ET

L'ILE-AUX-JUIFS.



Je voudrais bien savoir quel est l'écrivain injuste ou de mauvaise humeur qui, le premier, a osé accuser les Parisiens d'être le peuple le plus inconstant de la terre. A moins qu'il ne fût journaliste, je lui dirais qu'en mettant cette erreur en circulation, il a abusé du privilège que les historiens et les romanciers ont acquis d'inonder le monde de livres et de mensonges. Mais peut-être a-t-on sans mauvaise intention confondu le Parisien *autochtone* avec cette population mo-

bile et instable que les flots de la civilisation, en passant sur les départements, rapprochent et éloignent de cette grande ville, comme le flux et le reflux de l'Océan jette sur le rivage, et ressaisit avec une âpre avidité, les débris d'un navire naufragé. Je m'arrête à cette idée, car j'aime mieux excuser une erreur que d'avoir à combattre une injustice.

Depuis un temps immémorial le Parisien dispute, au mois de septembre, une place dans une voiture exécration, pour aller augmenter la foule tumultueuse qui se presse dans le parc de Saint-Cloud, et pour prendre sa part d'une fête dont seul il peut apprécier l'étrange gaieté. Il ne laisserait point vieillir un printemps sans visiter les prés Saint-Gervais, dont les lilas odorants sont cultivés pour lui. Chaque dimanche il s'aperçoit qu'il manque d'air, il en a besoin, il va en demander aux plaines, aux collines, et saluer les campagnes voisines de sa noble cité. Au reste, il se montre toujours, et en toutes choses, rigoureux observateur des usages de ses pères; il en a les préjugés, les sympathies, la bonhomie, la verve railleuse, et même les vertus. Ainsi, quoique les coutumes générales du Parisien, dont l'énumération nous entraînerait trop loin, déposent solennellement contre l'accusation dont son caractère social a été l'objet, c'est surtout

en l'étudiant dans ses habitudes privées, qu'on reconnaît en lui ce sentiment profond de fidélité aux vieilles mœurs, dont il est doué à un degré éminent.

On retrouve, dans les usages des classes moyennes et dans ceux des classes pauvres de la capitale, une foule de traditions des temps féodaux, observées par elles avec une ténacité et une persistance dont on essaierait en vain de les faire se départir. Si vous vous êtes marié, si vous avez été père, si vous avez perdu quelqu'un dont l'affection vous fut chère, vous avez dû vous trouver au temple, à la mairie de votre arrondissement, et jusque chez vous, à votre porte, en présence d'une nuée d'obligations d'une tyrannie traditionnelle, auxquelles vous n'aviez pas songé. La bûche que vous êtes tenu de donner à votre portier descend en ligne directe de la prestation féodale que tout bourgeois de Paris devait au prévôt des marchands. Alors les nobles étaient exempts de cette charge; aujourd'hui c'est un pauvre diable qui en profite; et, ce qui vaut mieux encore, c'est que nul privilège ne l'emporte maintenant sur cette ancienne coutume.

Tous les jours, et à la même heure, dans toutes les saisons, le Parisien, qui a l'habitude du café, ne manque pas d'arriver dans celui qu'il

a choisi, et d'aller s'asseoir à la place qu'il affectionne. Il y a, dans un coin de cet établissement, une patère spéciale à laquelle il suspend sa canne et son chapeau. Il ne demande jamais rien, on sait ce qu'il lui faut, le garçon le connaît bien. Il ne lit jamais qu'un seul journal, et toujours le même. Comme il entre dans le café à une heure fixe, ni le charme du jeu de domino, ni celui de la conversation, ne peut lui faire dépasser l'heure également fixe à laquelle il doit se retirer. Dans les rangs de la garde nationale, vous reconnaissez facilement le Parisien de la vieille roche à la forme antique de son bonnet de grenadier, dont la fourrure éraillée rappelle d'anciens services. Le Parisien monte sa garde avec une exactitude scrupuleuse; ce qui prouve que la garde parisienne n'est pas entièrement composée de nationaux.

Un trait du caractère parisien, qui est facile à saisir, est celui que présente sa persistance à donner aux rues, aux monuments, aux institutions publiques, des noms que certaines conventions ont dû faire changer à diverses époques. Le Parisien va encore au spectacle chez Nicolet, chez Audinot, et rarement à l'Ambigu, à la Gaieté, comme tout le monde; pour lui, le préfet de police est toujours le lieutenant de police; la police correctionnelle le Châtelet; la rue de

Richelieu et la rue Dauphine n'ont jamais pu être, pour le Parisien de race pure, ni la rue de la Loi, ni la rue de Thionville. Arrêtons-nous ici, cette dernière rue nous rapproche du Pont-Neuf, où j'avais de bonnes raisons pour vous amener, et dont le nom dépose encore en faveur de la ténacité caractéristique des Parisiens.

En effet, ce pont dont on commença les fondations sous Henri III, est entré dans le troisième siècle de son existence, sans que le nom qu'il reçut au temps où sa construction fut achevée, ait été jamais modifié. Tout ce qui l'environne a subi vainement l'épreuve de l'inconstance du temps, le pont du roi Henri est demeuré le Pont-Neuf pour toutes les générations de Parisiens qui s'y sont pressées en foule durant plus de deux siècles, depuis l'aube du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit. Cette bizarrerie, qui a donné au peuple l'idée du proverbe *Vieux comme le Pont-Neuf*, s'explique facilement. Les noms tirés de la langue vulgaire, et attachés à des monuments d'utilité publique, ne répondent qu'à des réalités passagères comme l'homme, et le temps brise l'harmonie qui exista jadis entre eux et les localités qu'ils désignent. Il est possible que les Champs-Élysées, conservant une dénomination qui nous paraît déjà ambitieuse aujourd'hui, dépouillés un jour de leurs ormes

gigantesques et de leurs élégants kiosques, soient couverts d'habitations dégradées, aux murailles noires, souillées par d'ignobles habitudes, et ressemblent enfin à ce triste quartier de la vieille cité, dont la splendeur excitait la naïve admiration de nos pères.

Mais il y a toujours quelque chose de touchant et de religieux dans les traditions populaires. Ces noms primitifs, laissés à de vieux monuments, sont un hommage rendu au passé; c'est le culte des souvenirs qui rattachent les temps anciens aux âges modernes, et servent à populariser l'histoire nationale. Si le sauvage, dans ses migrations, emporte avec lui les ossements de ses pères, l'homme civilisé se complaît dans les méditations qui le rapprochent du berceau de sa race. Aussi je comprends parfaitement la mystérieuse sympathie qui unit une population à un monument. C'est, je crois, la même disposition de l'âme qui nourrit l'affection profonde du marin pour son navire, de l'artilleur pour la pièce qu'il a servie durant plusieurs campagnes, de l'Arabe pour son beau cheval, son compagnon du désert. Mais je ne sais si le sentiment qui fait aimer à l'homme le clocher de son hameau, ou le pont jeté sur la rivière dont les eaux baignent les murs de sa ville natale, n'est pas au-dessus de ces sympathies dans l'ordre moral, et ne prend pas sa

source dans l'inspiration la plus noble dont la pensée puisse s'animer. L'amour du pays s'identifie nécessairement avec un monument, une montagne, des arbres, une fontaine, quelque objet enfin qui se retrace fidèlement à nos souvenirs, et qui a joué un rôle dans les plaisirs ou dans les douleurs de notre jeunesse. Sans cela, la patrie ne serait qu'un mot pour l'imagination, tandis que c'est une tendre pensée pour le cœur.

Le Parisien aime le Pont-Neuf. Il en parle, loin de son pays, avec une sorte d'orgueil et d'affection. C'est pour lui un point de comparaison avec les monuments du même genre qu'il a occasion de voir. On a construit à Paris, depuis un certain nombre d'années, des ponts d'une ordonnance plus remarquable sous le rapport de l'art; mais le Pont-Neuf est le seul dont il se plaise à vanter les piles massives et la large voie. C'est, en vérité, un grand et noble ouvrage. Malgré la belle exécution de la corniche établie dans toute la longueur du pont, il a plus de solidité que d'élégance, plus de majesté que de grâce. On voit qu'il est l'œuvre d'une époque où l'homme, récemment initié aux mystères des arts, se séparait à regret des traditions architecturales du moyen âge, dont les ouvrages sont empreints d'un caractère prononcé de force et de

durée. La conception du Pont-Neuf a de la grandeur; elle n'a pu être inspirée seulement par l'utilité économique de sa construction. Je suis surpris qu'elle appartienne à Henri III; il n'y a rien dans la vie de ce prince qui la justifie; mais il est certain que Henri IV pouvait seul l'accomplir. La pensée du vainqueur d'Ivry, du robuste montagnard béarnais, s'y reconnaît mieux. Sa statue équestre, posée au centre du pont, sur le terre-plein, à l'extrémité de l'ancienne Ile-aux-Juifs, semble le dire au peuple. Je ne sais pourquoi on a de tout temps, ainsi que l'indique une façon de parler proverbiale, critiqué comme une inconvenance le choix de cette place pour rendre cet hommage à la mémoire de Henri IV. Nulle part, au contraire, l'image de ce prince n'eût rappelé d'une manière plus éloquente les titres qu'il peut avoir à la reconnaissance du pays.

L'histoire est souvent venue au secours des flatteurs pour tromper la postérité sur le compte des rois. Henri IV avait dans le cœur un sentiment national qui excuse du moins le silence dont elle a environné les fautes de son règne et les erreurs de sa vie. Sans doute ce roi n'a pas été jugé avec plus de sévérité par notre siècle que par ses contemporains. Son courage personnel, sa verve spirituelle, les excellentes intentions dont on ne peut douter qu'il n'ait été animé, sé-

duisirent un peuple que le sombre fanatisme de la Ligue avait armé contre lui. Ses prétendus droits au trône étaient fort contestables; sa valeur sut les rendre légitimes aux yeux des Français qui mettent la gloire militaire au premier rang des vertus royales. On oublia ses vices, le cynisme de ses amours, ses odieuses lois sur la chasse, la dureté de son gouvernement; et ce prince, qui a réellement si peu fait pour la France, est en possession d'une popularité qui vivra aussi long-temps que la nation. Cette popularité vaut mieux qu'une statue dont les honneurs ne sont pas réservés seulement aux bons rois. L'imbécile Louis XIII et le voluptueux Louis XIV ne les ont-ils pas obtenus? et la révolution de juillet n'a-t-elle pas empêché que cette profanation descendît jusqu'à Louis XV, le roi du Parc-aux-Cerfs!

Je reviens aux Parisiens qui ont montré une étrange indifférence pour ces ovations ignominieuses. Pourquoi donc, malgré les souvenirs incrustés, pour ainsi dire, dans la plupart des monuments qui décorent la capitale, le Parisien cependant, éloigné de son pays, ne lui porte-t-il pas cette tendresse filiale que manifeste l'enfant des montagnes ou du hameau pour ses champs paternels? Serait-ce que, dans cette vaste cité, l'imagination de l'homme ne saurait conserver tant d'impressions diverses, que la multiplicité

des objets susceptibles de l'enflammer a pu y faire naître? Serait-ce enfin que la vie tumultueuse et agitée d'une grande ville, théâtre de toutes les passions et des événements les plus graves, rendrait la vie de famille moins douce, moins affectueuse, moins regrettable que partout ailleurs? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il résulte des observations faites, depuis la Révolution, dans les hôpitaux militaires, qu'aucun Parisien n'y a jamais été amené par la nostalgie, cette fièvre brûlante qui reproduit sans cesse la décevante illusion du mirage, en transportant celui qui en est atteint dans les lieux qu'il regrette, sans que sa raison soit dupe de cette cruelle déception de son imagination en délire.

Et cependant, quelle que soit la beauté pittoresque de votre terre natale, enfants des montagnes, hommes des vastes et fertiles plaines, ou des côtes maritimes, arrêtez-vous à la première heure du soir sur le Pont-Neuf, regardez autour de vous, et dites-moi si le majestueux spectacle qui se déroule sous vos yeux n'égalé pas au moins toutes ces pompes de la nature qui ont rempli votre cœur d'enthousiasme et d'amour pour votre pays?... La beauté de cette scène qui m'a bien souvent saisi d'admiration, est plus facile à sentir qu'à décrire. Je n'oserais pas l'essayer.

Du terre-plein dominé par la statue monumentale de Henri IV, on découvre à l'est et à l'ouest une grande partie du cours de la Seine, dont les eaux paisibles et bienfaisantes apportent la prospérité dans Paris. Elle semble saluer en passant ses rives resplendissantes des miracles des arts, et animées de toute la vie de la civilisation. A l'ouest l'horizon est borné par les collines verdoyantes de Saint-Cloud et de Meudon; dans cette direction et sur la rive droite les Tuileries et le Louvre étalent leurs masses majestueuses, dont la vue a de la peine à atteindre le prolongement. Le pont des Arts, construction gracieuse et légère, coupe admirablement le premier plan de ce tableau, tandis que le fleuve, chargé d'embarcations de toutes les formes, lui donne l'activité et la vie.

Mais c'est surtout à l'est que la scène, si j'en juge d'après mes propres impressions, a un caractère merveilleux, un ensemble d'accidents qui remplissent l'âme d'une émotion suave et tendre comme un sentiment religieux. Derrière vous c'est Paris dans sa jeunesse et sa virilité, c'est la grande ville, la reine de l'Ile-de-France, parée de tous les ornements de sa royauté; mais devant vous c'est le vieux Paris, le Paris de Hugues-Capet et de Marcel, le prévôt des marchands; là se déploient sur les monuments d'un

autre âge, noircis par le temps, tous les souvenirs de l'histoire nationale. L'île Saint-Louis, qui, sur les plans reculés de la perspective, occupe à peu près le centre du fleuve, est peuplée de hautes constructions, dont l'effet est extraordinaire, à cette heure surtout où la lueur pâle et lointaine des reverbères jette sur elle un jour douteux. Toujours sur cette ligne, mais en inclinant davantage vers la rive gauche du fleuve, on découvre les tours gothiques de Notre-Dame, dont le sommet entouré des vapeurs gazeuses qui se lèvent de Paris semble ainsi se perdre au sein des nuages. De temps en temps une voix solennelle perce l'épaisseur de ce voile sombre et retentit au loin, c'est le son du bourdon, dont la masse énorme fait comme frissonner en s'ébranlant les antiques murailles de l'église. L'île où ce beau monument est situé, c'est la chère Lutèce de Julien; on lui a laissé le nom de Cité qui rappelle son droit d'aïnesse. Il n'y a pas une de ces voies maintenant sombres et tortueuses qui ne rappelle des événements racontés dans nos vieilles chroniques. Enfin à une distance plus rapprochée, voyez ce qui reste de l'antique palais légué par les rois de France à la justice; mais il est triste que le voisinage de cette enceinte respectée soit maintenant souillé par une institution odieuse, dont le nom seul

outrage la liberté écrite dans nos lois, et fait la honte de la civilisation.

Si vous reportez autour de vous vos regards émerveillés, votre imagination, déjà séduite par le magique effet de ce vaste tableau, va être livrée en même temps à toute la puissance de l'actualité et à celle des vieux souvenirs. A toutes les heures de la journée une foule considérable circule avec peine sur le Pont-Neuf, et tandis que les piétons envahissent ses trottoirs, des milliers d'équipages et de voitures industrielles en labourent la voie dans tous les sens. Ce pont, jeté pour ainsi dire au confluent des trois divisions principales de Paris, est comme la grande artère où passent tout le sang, tous les éléments de vie de la ville géante. Quelle immense variété de physionomies, de costumes et de langage! Vous croiriez être à l'entrée d'un bazar où toutes les nations du monde sont représentées. Et quelle diversité morale ne doit-il pas exister dans ces foules inquiètes qui passent devant vous comme les eaux du fleuve! Qui peut dire les joies, les misères, les vices, les vertus qui animent ces longues chaînes d'êtres humains, dont les anneaux se succèdent avec une étonnante promptitude!

Mais en conservant son nom, le pont du roi Henri a subi la loi générale des ouvrages de